

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 DECEMBRE 2020 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33
Quorum : 12

Sont présents : Tous les conseillers municipaux en exercice, sous la présidence de Monsieur FABRE, Maire, sauf :

EXCUSES :

Monsieur RICHER qui donne procuration à Madame PETIT

ABSENTS :

Madame ARMAND
Madame PONCET

Monsieur Di PERNA est désigné secrétaire de séance.

2020.09.15 , **TARIFS DES SALLES ET SERVICES COMMUNAUX**
(Rapporteur : - M. FORTIN)
Nomenclature : Tarifs des services publics – 7.1.2.2

La commune fixe les tarifs de l'ensemble de ses services publics en s'appuyant sur quelques principes fondamentaux et notamment, en respectant le principe d'égalité entre usagers du service public et en établissant des critères objectifs et rationnels correspondant au service rendu.

En cette période de profonde crise économique et sanitaire, les tarifs des services communaux ne sont pas réévalués. Ils sont détaillés dans les tableaux ci-annexés à la présente délibération et seront applicables à partir du 1^{er} janvier 2021.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur ce principe.

La Commission Municipale **Culture, Patrimoine**, lors de sa séance en date du 15 décembre 2020 a émis un avis favorable.

Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20201218-DEL_2020_09_15-DE
Date de réception préfecture : 23/12/2020

La Commission Municipale **Sports, Loisirs, Évènementiels, Espace 1500** lors de sa séance en date du **15 décembre 2020** a émis un avis favorable.

La Commission Municipale **Ressources Humaines, Administration Générale, Tranquillité Publique, Nouvelles Technologies**, lors de sa séance en date du **15 décembre 2020**, a émis un avis favorable.

La Commission Municipale **Commission Intergénérationnel, Jumelage, CMJ**, lors de sa séance en date du **15 décembre 2020**, a émis un avis favorable.

La Commission Municipale **Cohésion Sociale, Solidarité**, lors de sa séance en date du **15 décembre 2020**, a émis un avis favorable.

La Commission Municipale **Finances**, lors de sa séance en date du **15 décembre 2020**, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

1. **D'ACCEPTER** les tarifs des services communaux applicables à partir du 1^{er} janvier 2021 tels que définis dans les tableaux ci-annexés.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Daniel FABRE
Maire d'Ambérieu-en-Bugey



CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR LE MAIRE
COMPTE TENU DE LA TRANSMISSION EN
SOUS-PRÉFECTURE LE 2.3. DEC. 2020 ET
DE LA PUBLICATION LE 2.4. DEC. 2020



TARIFS DES SALLES ET SERVICES COMMUNAUX (applicables au 1^{er} janvier 2021)

CIMETIERE	2020	2021
concessions cimetièrè		
15 ans (le m ²)	154,50	154,50
30 ans (le m ²)	242,50	242,50
columbarium- n°1 - (24 cases *3)		-
15 ans	364,00	364,00
30 ans	595,00	595,00
columbarium- N°2 et 3 - (5 éléments de 10 cases*2)		
15 ans	970,00	970,00
30 ans	1 774,00	1 774,00
50 cavurnes non habillées n° 2		
15 ans	396,00	396,00
30 ans	715,00	715,00
Revente d'un caveau	1 000,00	1 000,00
Droit de séjour dans caveau provisoire	5 €/JOUR	5 €/JOUR
Taxe d'inhumation à compter de la 2ème inhumation	40,00	40,00
Taxe d'inhumation d'urnes dans columbarium ou cavurne à compter de la 2ème inhumation	25,00	25,00
Taxe dispersion de cendres (plaque et inscription à la charge de la ville)	15,00	15,00
Taxe de scellement d'urne	25,00	25,00
Taxe d'exhumation faite à la demande de la famille	40,00	40,00

DROITS DE PLACE		2020	2021
Abonnés commerçants en produits non alimentaires	le ml/jour	1,00	1,00
Abonnés commerçants en produits alimentaires	le ml/jour	1,00	1,00
Passagers	le ml/jour	1,60	1,60
branchement compteur électrique (par marché)			-
banc de - 4 m	sans groupe froid	2,25	2,25
	avec groupe froid	3,20	3,20
banc de 5 à 8 m	sans groupe froid	2,35	2,35
	avec groupe froid	3,70	3,70
banc de 8 à 12 m	sans groupe froid	2,45	2,45
	avec groupe froid	4,25	4,25
REDEVANCE POUR ANIMATIONS			
Par marché, par abonné et/ou passager		1,00	1,00

DROITS DE PLACE		2020	2021
Vogues, fêtes foraines, autres spectacles et occupations diverses			
emplacement de 0m à 100 m ²	le m ² /jour	0.30	0.30
emplacement de plus de 100 m ²	le m ² /jour	0.25	0.25
Cirque de grande importance			-
la 1ère journée de spectacle		378,45	378,45
chaque journée suivante		163,60	163,60
Petits cirques			-
la 1ère journée de spectacle		256,00	256,00
chaque journée suivante		128,00	128,00
Caution			-
cirques et manifestations de grande importance		500,85	500,85
petits cirques et autres spectacles de petite ou moyenne importance		311,65	311,65
Taxis		134,00	134,00

MEDIATHEQUE	2020	2021
Enfants et jeunes jusqu'à 17 ans révolus	GRATUIT	GRATUIT
Jeunes de 18 à 25 ans révolus (Ambarrois et extérieurs)	5,00	5,00
non imposables et demandeurs d'emploi	GRATUIT	GRATUIT
Adultes de +25 ans résidents Ambérieu (tarif désormais applicable aux commerçants installés sur la commune)	18,00	18,00
adultes +25 ans extérieurs à la commune	32,00	32,00
Remplacement carte adhérent (en cas de perte)	1 €	1 €

Photocopies		2020	2021
photocopies A3		0,21	0,21
photocopies A4		0,11	0,11
Connexion internet (par heure)		gratuit	gratuit

BATIMENTS ET EQUIPEMENTS

BATIMENTS ET EQUIPEMENTS			
LES TARIFS S'ENTENDENT PAR VACATION	MATIN..... 08h-12h		
	APRES MIDI..... 12h-18h		
	SOIREE..... 18h-24h		
Maison des Pérouses		2020	2021
salle - réservation du lundi au vendredi inclus	particuliers, organismes extérieurs (syndics y compris) associations à but lucratif	56,00	56,00
	associations locales à but non lucratif	gratuit	gratuit
	Syndicats et unions fédérales des syndicats		
	partis politiques		
Réservation le samedi matin	organismes extérieurs (syndics y compris) associations à but lucratif	56 €	56 €
réservation le samedi matin	associations locales à but non lucratif	Gratuit	Gratuit
réservation le samedi de 12h à 24h (forfait)	particuliers ou organismes extérieurs (syndics y compris) associations à but lucratif	120 €	120 €
réservation le samedi de 12h à 24h (forfait)	associations locales à but non lucratif	Gratuit	Gratuit
Réservation le dimanche de 8h à 18h (forfait)	particuliers, organismes extérieurs (syndics y compris), associations à but lucratif	120€	120 €
Réservation le dimanche de 8h à 18h (forfait)	associations locales à but non lucratif	Gratuit	Gratuit
Réservation samedi 12h jusqu'au dimanche 18h (forfait)	particuliers ou organismes extérieurs (syndics y compris), association à but lucratif	200 €	200 €
Réservation samedi 12h jusqu'au dimanche 18h (forfait)	associations locales à but non lucratif	Gratuit	Gratuit
Pour des raisons de service cette salle ne pourra pas être louée aux particuliers et organismes entre le 24 décembre et le 02 janvier de chaque année			

Maison des Sociétés		2020	2021
bureau	organismes extérieurs ou associations à but lucratif	20,00	20,00
	associations locales à but non lucratif	gratuit	gratuit
	Syndicats et unions fédérales des syndicats		
	Partis politiques		
salle 5	organismes extérieurs associations à but lucratif	56,00	56,00
	associations locales à but non lucratif	gratuit	gratuit
	Syndicats et unions fédérales des syndicats		
	partis politiques		
Immeuble Phoenix		2020	2021
Salle de réunions	organismes extérieurs (syndics y compris) associations à but lucratif	56,00	56,00
	associations locales à but non lucratif	gratuit	gratuit
	Syndicats et unions fédérales des syndicats		
	partis politiques		
Maison de Letrac		2020	2021
salle - réservation du lundi au vendredi inclus	particuliers, organismes extérieurs (syndics y compris), associations à but lucratif	56,00	56,00
	associations locales à but non lucratif	gratuit	gratuit
Réservation le samedi matin	organismes extérieurs (syndics y compris) associations à but lucratif	56 €	56 €
réservation le samedi matin	associations locales à but non lucratif	Gratuit	Gratuit
réservation le samedi de 12h à 24h (forfait)	particuliers, organismes extérieurs (syndics y compris), associations à but lucratif	120 €	120 €
réservation le samedi de 12h à 24h (forfait)	associations locales à but non lucratif	Gratuit	Gratuit
Réservation le dimanche de 8h à 18h (forfait)	particuliers, organismes extérieurs (syndics y compris), associations à but lucratif	120 €	120 €
Réservation le dimanche de 8h à 18h (forfait)	associations locales à but non lucratif	Gratuit	Gratuit
Réservation samedi 12h jusqu'au dimanche 18h (forfait)	particuliers ou organismes extérieurs (syndics y compris), association à but lucratif	200 €	200 €
Réservation samedi 12h jusqu'au dimanche 18h (forfait)	associations locales à but non lucratif	Gratuit	Gratuit
Pour des raisons de service cette salle ne pourra pas être louée aux particuliers et organismes entre le 24 décembre et le 02 janvier de chaque année			

Tarification des salles communales dans le cadre des élections municipales		2020	2021
Maison des Pérouses		Gratuit	Gratuit
Maison des sociétés salle n°5		Gratuit	Gratuit
Maison des sociétés bureaux		Gratuit	Gratuit
Létrac		Gratuit	Gratuit
Immeuble Phoenix		Gratuit	Gratuit

Location d'un vidéo projecteur utilisable dans les salles de réunion		2020	2021
Journée du lundi au vendredi	Organismes extérieurs (syndics compris) - associations à but lucratif		
	Syndicats et unions fédérales des syndicats	15.00	15.00
	Partis politiques		
	Associations locales à but non lucratif	Gratuit	Gratuit
	Pénalités de retard en cas de non restitution à la date convenue : applicable à l'ensemble des utilisateurs	50€ par jour	50€ par jour
Semaine du lundi au vendredi	Organismes extérieurs (syndics compris) - associations à but lucratif		
	Syndicats et unions fédérales des syndicats	50€	50€
	Partis politiques		
	associations locales à but non lucratif	Gratuit	Gratuit
	Pénalités de retard en cas de non restitution à la date convenue : applicable à l'ensemble des utilisateurs	50€ par jour	50€ par jour
Samedi/dimanche	Organismes extérieurs (syndics compris) - associations à but lucratif		
	Syndicats et unions fédérales des syndicats	50€	50€
	Partis politiques		
	associations locales à but non lucratif	Gratuit	Gratuit
	Pénalités de retard en cas de non restitution à la date convenue : applicable à l'ensemble des utilisateurs	Gratuit	Gratuit

ESPACE 1500						
Salles pour une vacation	Tarif 1 : Associations d'Ambérieu en Bugey-institutions		Tarif 2 : Associations extérieures, autres collectivités		Tarif 3 : locations commerciales et politiques	
MOZZANINO						
Salle + scène + loges + bar	367,50		525,00		735,00	
L'heure au-delà de la vacation	journée : 105 €	après minuit : 157 50 €	journée : 157,50 €	après minuit : 210 €	journée : 210 €	après minuit : 315 €
Gradins (prix fixe)	210,00		315,00		420,00	
Cuisine du bas (prix fixe)	Gratuit		Gratuit		Gratuit	
Forfait son et lumière (analyse technique, matériel et 10 h de travail pour 2 techniciens)	800,00		1 200,00		1 400,00	
DUMESNIL-ULMAN-BIGOT						
Salle	63,00		94,50		126,00	
L'heure au-delà de la vacation	journée : 21,00 €	après-minuit : 31,50 €	journée : 31,50 €	après-minuit : 42,00 €	journée : 42,00 €	après-minuit : 52,50 €
Forfait son et lumière (analyse technique, matériel et 10 h de travail pour 1 technicien)	400 €		600 €		700 €	
FORFAIT BIGOT + CUISINE						
Salle + cuisine	94,50		136,50		189,00	
L'heure au-delà de la vacation	journée : 31,50 €	après-minuit : 42,00 €	journée : 42,00 €	après-minuit : 52,50 €	journée : 63,00 €	après-minuit : 73,50 €
Forfait son et lumière (analyse technique, matériel et 10 h de travail pour 1 technicien)	400 €		600 €		700 €	
GALERIE MALRAUX (BAR)						
Salle	94,50		136,50		189,00	
L'heure au-delà de la vacation	journée : 31,50 €	après-minuit : 42,00 €	journée : 42,00 €	après-minuit : 52,50 €	journée : 63,00 €	après-minuit : 73,50 €
Forfait son et lumière (analyse technique, matériel et 10 h de travail pour 1 technicien)	400 €		600 €		700 €	

Tarifications forfaitaires applicables à l'Espace 1500		
TYPE	SALLE MOZZANINO	AUTRES SALLES
Pénalité pour dépassement d'horaire imprévu le jour de la manifestation	Application du tarif en vigueur pour l'heure au-delà de la vacation après minuit	Application du tarif en vigueur pour l'heure au-delà de la vacation après minuit
Ménage (tarif forfaitaire)	selon tarif du prestataire en vigueur le jour de la manifestation	selon tarif du prestataire en vigueur le jour de la manifestation
Technicien supplémentaire son et lumière	40 € par heure et par technicien	
Heures supplémentaires forfait son et lumière par technicien et au-delà des 10 h de travail	60 € par heure et par technicien	
Service de représentation incendie	selon tarif du prestataire en vigueur le jour de la manifestation	
Remplacement matériel cassé	dernier tarif public du fournisseur	
Forfait pénalité annulation tardive	50% du montant de la location	
Immobilisation de salle	50% du prix de la vacation	
Utilisation illimitée des salles de l'Espace 1500 par la commune	12 000 €	

TARIFICATION ESPACE 1500 POUR LES MANIFESTATIONS DE TYPE T (Salons, foires, expositions) SELON LES VACATIONS : 8h-13h///14h-19h///20h-24h///00h-03h	
<p>Evènement classé type T se déroulant sur minimum 2 jours (montage et démontage inclus), les jours de gratuité accordés n'entrent pas en compte dans le calcul du coefficient.</p> <p>Application du tarif journalier équivalent à 2 vacations et une immobilisation de salle pondéré par un coefficient variable en fonction du nombre de jours</p>	
nombre de jours	coefficient
2	1,8
3	2,6
4	3,3
5	4

MATERIEL COMMUNAL			
Associations locales, institutions ambarroises et communes CCPA (tarif par jour d'exploitation)			
Main d'œuvre		2020	2021
Prise en charge par voyage		35,60	35,60
Prise en charge par voyage aller-retour depuis les ateliers municipaux avec camion type PL		60,00	60,00
Matériel		--	--
chaises - l'unité		0,58	0,58
tribunes - la place		VOIR FORFAIT	voir forfait
barrières métalliques - l'unité		1,26	1,26
tables - l'unité		5,00	5,00
bancs - l'unité		1,05	1,05
praticables - l'unité		15,75	15,75
grilles d'exposition - l'unité		7,35	7,35
Tonnelle - l'unité		15,75	15,75
chapiteau - l'unité		52,50	52,50
panneau électoral - l'unité		10,50	10,50
urnes - l'unité		8,40	8,40
isoloirs - l'unité		3,15	3,15
sono		100,00	100,00
podium 3 marches		30,00	30,00
Associations extérieures et autres utilisateurs		-	
Main d'œuvre		-	
manœuvre - l'heure		22,00	22,00

Matériel			
chaises - l'unité		0,75	0,75
tribunes - la place		0,95	0,95
banc - l'unité		1,60	1,60
Praticables - l'unité		23,65	23,65
grille d'exposition - l'unité		11,00	11,00
Tonnelle - l'unité		23,65	23,65

chapiteau - l'unité		78,75	78,75
panneau électoral - l'unité		15,75	15,75
urnes - l'unité		12,60	12,60
isoloirs - l'unité		4,75	4,75
barrières métalliques - l'unité		1,95	1,95
tables - l'unité		7,50	7,50

**Conditions d'attribution du matériel communal
hors scène mobile et tribunes**

Pour les évènements organisés sur la commune		
Type	Matériel	Transport
associations et syndicats dont le siège social est sur Ambérieu, institutions Ambarroises	consenti gracieusement	consenti gracieusement
CCPA et ses communes	consenti gracieusement	consenti gracieusement

Pour les évènements organisés sur la commune		
Type	Matériel	Transport
Associations de la CCPA	consenti gracieusement	Pas de transport
Entreprises et commerces	sur facturation	Pas de transport

Pour les évènements organisés hors de la commune		
Type	Matériel	Transport
associations et syndicats dont le siège social est sur Ambérieu, institutions Ambarroises	consenti gracieusement	Pas de transport
CCPA et ses communes	consenti gracieusement	Pas de transport
Associations de la CCPA	consenti gracieusement	Pas de transport
Entreprises et commerces	sur facturation	Pas de transport

Matériel rendu dans un très mauvais état et/ou manquant	
Pour le matériel sale et consenti gracieusement	facturation du prix total de la mise à disposition
Pour le matériel mis à disposition sur facturation	facturation avec 50 % de majoration du prix total de la location
Pour le matériel cassé et/ou manquant pour tous les utilisateurs	facturation avec rachat du matériel au prix unitaire en vigueur du fournisseur

Conditions d'attribution de la scène mobile et de la tribune (transport effectué uniquement par des chauffeurs de la commune)		
Associations et syndicats dont le siège social est sur Ambérieu, institutions ambarroise et communes CCPA (par jour d'exploitation)	Forfait 2020	Forfait 2021
scène mobile	1 000.00€	1 000.00 €
tribunes	800 €+ 0,60 la place	800 € + 0,60 la place

Associations extérieures et autres utilisateurs (par jour d'exploitation)		
	Forfait 2020	Forfait 2021
scène mobile	2 000.00€	2 000.00€
tribunes	1 600 € + 0,60 la place	1 600 € + 0,60 la place